



La Malbaie, le 10 janvier 2025

Objet : Proposition de modifications à la grille-matières

Chers parents et élèves,

Une proposition de modifications à la grille-matières figure à l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau prévue le lundi 13 janvier prochain.

La proposition est le résultat d'un travail effectué par un comité composé de membres du personnel et de la direction, qui s'est rencontré aux deux semaines pendant tout l'automne. Elle a été présentée à l'ensemble du personnel enseignant en décembre dernier. Une majorité d'entre eux se sont exprimés en faveur de cette proposition.

L'approbation de la grille-matières d'une école relève de la compétence de son conseil d'établissement. Selon la Loi, plusieurs éléments doivent être considérés dans la décision du conseil d'établissement, notamment l'atteinte des objectifs et l'acquisition des contenus obligatoires des programmes d'études établis par le ministre et les conventions collectives.

Le conseil d'établissement peut soit approuver la grille-matières telle que proposée, soit la refuser. Dans ce dernier cas, la direction reprend les travaux pour revenir au conseil d'établissement avec une nouvelle proposition.

Si vous avez des questions sur le sujet, prenez note qu'une période de questions du public d'une durée de 30 minutes est prévue à l'ordre du jour de la séance du 13 janvier prochain. Conformément aux règles de régie interne ([lien](#)) du conseil d'établissement, seules les personnes inscrites au préalable peuvent intervenir durant la période de questions. Pour vous inscrire, veuillez transmettre un courriel à : vanessa.tremblay2@csscharlevoix.gouv.qc.ca.

Veuillez prendre note du changement de lieu de la séance, elle se tiendra à la bibliothèque de l'École secondaire du Plateau.

Pour plus d'information sur la grille-matières, vous pouvez consulter la [fiche thématique du ministère de l'Éducation](#).

Merci pour votre collaboration.

Élise Croteau
Directrice